

Unité de Logements et de Services



Un concept de Logement innovant :

- 10 appartements adaptés et domotisés, à la location, destinés aux personnes en situation de handicap moteur
- Permanence intégrée d'auxiliaires de vie 7j/7 et 24h/24
- Système d'appel pour joindre l'auxiliaire de vie dans l'appartement de permanence ou en intervention
- Mutualisation de la PCH
- Habitat social (PLAI / PLUS)
- Appartements situés sur la commune de Castelnau-le-Lez, à proximité d'une station de tramway

GiHP
plus facile la vie 

Loyers

- Loyer modéré
- En fonction des ressources

Participation PCH

- Permanence d'auxiliaires de vie mutualisée entre les locataires via la PCH.

Si vous êtes intéressé par l'Unité de Logements et de Services, contactez-nous au **04 67 02 93 48** ou par courriel 

Le GIHP a pour particularité d'être une association administrée par des personnes en situation de handicap physique, dont l'objectif principal est de favoriser le maintien à domicile.

Le savoir-faire du GIHP en matière d'accompagnement des personnes handicapées physiques vous garantit une qualité et une sécurité sur lesquelles nous nous engageons.

L'ULS bénéficie du financement du Département de l'Hérault



et a bénéficié d'un financement par mécénat du Fonds de Dotation de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon



ainsi que de subventions, par le biais du CCAH, de la part de l'IRCEM,  et malakoff médéric humanis



■ Qu'est-ce que l'Unité de Logements et de Services (ULS)?

L'Unité de Logements et de Services (ULS) est un habitat innovant ayant pour objectif de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap moteur en leur permettant de vivre de façon autonome, dans des logements adaptés dont ils sont locataires, en toute sécurité.

Conçue en collaboration avec le bailleur social Un Toit Pour Tous, l'ULS se compose de 10 appartements de type T2, adaptés et domotisés dans un ensemble immobilier de 22 logements.



■ Public concerné

Les logements se destinent à des personnes en manque d'autonomie avec un handicap moteur disposant d'un plan d'aide humaine de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

■ Des logements domotisés

- Motorisation et verrouillage de la porte palière ;
- Motorisation de tous les volets roulants électriques ;
- Motorisation de la porte d'accès à la terrasse ;
- Installation de récepteurs infra-rouges multidirectionnels sur tous les interrupteurs ;
- Installation dans chaque pièce d'une prise électrique équipée d'un récepteur à cellule infra-rouge multidirectionnel.

■ Un service d'aide humaine

Chaque appartement est relié à une permanence d'auxiliaires de vie 24h/24 et 7j/7, qui peuvent être sollicités sur appel afin d'aider les locataires pour un acte de vie quotidienne, permettant plus de spontanéité au quotidien.

Un local de permanence est inclus dans la résidence à cet effet.

L'ensemble des besoins programmables en aide humaine des locataires, pour les actes essentiels et les sorties extérieures, sont assurés par le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du GIHP, par le biais de leur PCH, dans la limite de leur plan d'aide.

■ Une équipe d'auxiliaires de vie qualifiés et formés aux spécificités du handicap :

- Éducation gestuelle et transfert des personnes à mobilité réduite
- Connaissance des handicaps et de leurs conséquences
- Formation à la conduite de véhicules PMR
- Formation PSC1



1, chemin de Borie - Parc de Bellegarde - Bât. B
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 04 67 02 93 48 - uls@gihp-occitaniel.org